

L'editorial du maire

Chères citoyennes, chers citoyens de Feigneux-Morcourt

Au fil des saisons de l'été et de cette fin d'automne, vous découvrirez toute l'actualité de la vie communale dans ce journal.

La gestion des dossiers touchant l'eau, la terre, la voirie, les déchets, l'urbanisme, les travaux, anime au quotidien l'équipe municipale. Au travers de tout ce travail indispensable à la vie collective, je voudrais ici vous dire aussi combien ce qui fait le cœur d'un village passe par la Vie des associations. Je pense à la M.J.C., à notre Comité des Fêtes, à la Bibliothèque, aux lieux d'accueil des enfants, à l'association Projet Sefrou, à Autonne Villages, tous ces lieux de Vie qui contribuent par leur action à tisser du lien social dans une société en pleine crise économique et sociale, où tout pousse à s'individualiser et à se replier sur la sauvegarde de ses propres intérêts.

Nous avons la chance d'avoir depuis 30 ans une Maison des Jeunes et de la Culture à Feigneux qui a en charge l'animation socio-culturelle et qui peut rayonner à l'extérieur. Elle est au cœur de l'apprentissage de la citoyenneté : « Jours de Fête » pour sa 8^{ème} édition a été un bel exemple et une réussite de cette solidarité possible par l'engagement formidable des bénévoles. Longue vie pour la MJC ! Avec de nouveaux projets 2012.

Ces derniers mois, de nombreux nouveaux habitants sont arrivés, ils ont choisi Feigneux-Morcourt pour venir s'installer et nous les accueillons avec plaisir pour enrichir la vie du village. C'est dans l'engagement de chacun d'entre nous sans cesse renouvelé que les associations et comités vivent et durent. N'hésitez pas à prendre contact en découvrant dans ce journal les activités.

Bientôt Noël ! Je vous donne rendez-vous en famille pour notre Arbre de Noël le dimanche 18 décembre, après-midi récréative autour d'un spectacle et du Père Noël, fidèle. Viendra t-il cette année sur son traîneau de neige ?

Puis toute la population sera invitée le 15 janvier autour de la galette des rois pour vous présenter avec le Conseil municipal nos vœux 2012. Nous projetons de faire une exposition de photos qui relatera la vie ancienne et actuelle au village et fera le lien entre toutes les générations.

Le repas des anciens aura cette année peut-être une nouvelle forme avec une sortie printanière dans une guinguette... nous en reparlerons avec vous lors de nos visites pour les colis de Noël.

Je voudrais terminer sur une très bonne nouvelle avec la fin des travaux sur l'église de Feigneux pour la première phase.

Un grand Merci au cabinet d'architectes, à M. Thibaut Legendre, maître d'œuvre sur ce chantier. Merci au Conseil Général qui nous a apporté 94000 € sur cette opération totale de 132600 € et à tous les donateurs qui par le biais de la Fondation du patrimoine ont aidé à la sauvegarde de notre patrimoine. Une fête sera prévue pour clôturer cette première phase de restauration.

A tous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le maire, Catherine BRILLON

Mémo

- 14 décembre : Ciné rural « Les aventures de Tintin »
- 18 décembre : Arbre de Noël
- 13 janvier : AG de la MJC
- 15 janvier : Galette et vœux de Madame le Maire
- 18 janvier : Ciné rural « Twilight 4 »

Sommaire

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Les Conseils municipaux | page 2 |
| Mairie de Feigneux | pages 3-4 |
| La Bibliothèque | page 4 |
| La vie au village | page 5 |
| Les associations | page 6 |
| La MJC | page 7 |
| Gros plan : L'église St Martin | page 8 |

QUELQUES INFORMATIONS MUNICIPALES.....

ADHESIONS

■ Le contrat d'affermage qui lie la seule commune de Feigneux (Morcourt dépend du syndicat des eaux d'Auger St Vincent), à la SAUR est arrivé à expiration le 19 septembre dernier.

Lors du conseil municipal du 17 juin, il a été décidé la demande de prorogation d'un an dudit contrat afin de lancer la procédure d'appel d'offres. Toute cette procédure sera réalisée par l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise), association à laquelle la commune adhère depuis début 2011.

■ D'autre part, le Conseil Municipal a également décidé de l'adhésion à l'ATESAT (Assistance Technique de la Direction Départementale du Territoire) à compter du 01 janvier 2012.

Cette assistance permettra notamment d'inventorier, de classer les chemins, sentes et routes de la commune.

LA TAXE D'AMENAGEMENT (ex TLE)

La loi du 29.12.2010 réforme la fiscalité de l'urbanisme en instituant un niveau dispositif de financement.

Ainsi, est née la TAXE D'AMENAGEMENT qui se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE), taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS), la taxe départementale pour le financement

des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE).

Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager. L'information aux contribuables sera améliorée, l'administration leur indiquant dans un délai de 6 mois le montant de la taxe due.

Sont, entre autre, exonérés de plein droit de cette taxe :

■ Les constructions destinées au service public ou d'utilité publique.

■ Les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt locatif aidé d'intégration.

■ Les surfaces d'exploitation des bâtiments agricoles qui constituent de la surface hors œuvre brute non taxée dans le dispositif actuel...

Le taux de la TLE était fixé à 2%. Au vu des faibles ressources budgétaires de la commune, le conseil municipal a, lors de sa réunion du 7 octobre dernier, voté l'application d'un taux de 3% pour la TAXE d'AMENAGEMENT correspondant au taux moyen appliqué par les communes de l'Oise.

en cas de neige, les communes de Fresnoy la Rivière, Russy Bémont et Feigneux, par l'intermédiaire de leurs agriculteurs, se sont associées pour se répartir le travail. Au vu de cette entente, le Conseil Général a proposé l'achat du matériel de déneigement (lame, distributeur de sel...) offrant une subvention de 50 %.

La commande a été passée fin du printemps 2011 et la livraison a été effectuée début novembre ! L'équipement est là, les bras aussi, l'organisation se met en place. De là à souhaiter qu'il y ait de la neige, n'exagérons rien. Le nécessaire aura, malgré tout, été fait ; mais quoi qu'il arrive, il faudra faire face aux imprévus.

■ En cas de chutes de neige, il est rappelé aux habitants qu'ils sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons et leurs trottoirs jusqu'aux caniveaux. D'autre part, merci de veiller au bon stationnement des véhicules pour permettre le passage de la lame de déneigement. N'oublions pas la solidarité entre voisins et pensons aux personnes seules, malades ou âgées.

EQUIPEMENT LAME DE DENEIGEMENT

Suite aux épisodes neigeux exceptionnels de l'hiver dernier, et en concertation avec les services techniques de la DDT (Direction Départementale du Territoire), plusieurs réunions de travail ont eu lieu.

Ainsi, afin de « quadriller » au mieux les besoins et de libérer les accès aux villages

CONTRAT ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à la demande de la commune, la SICAE a proposé deux alternatives au contrat d'entretien d'éclairage public. Le conseil municipal a décidé de retenir la proposition standard à hauteur de 1365€ HT/an impliquant un nettoyage et remplacement d'1/3 du parc éclairage par an.

ELECTIONS 2012

Les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 06 mai puis les élections législatives les 10 et 17 juin.

Quelles sont les formalités afin de pouvoir voter à la Mairie de Feigneux :

- Etre inscrit sur les listes électorales.
- Etre âgé d'au moins 18 ans.
- Etre de nationalité française (les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes).

■ Jouir de ses droits civils et politiques. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour venir effectuer les démarches en Mairie. Pour vous inscrire, vous devez vous munir des documents suivants :

- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an.
- Justificatif de domicile au nom de l'intéressé et datant de moins de 3 mois.
- En cas d'hébergement : pièce d'identité

et justificatif de l'hébergeant accompagnée d'une attestation sur l'honneur datée et signée par l'hébergeant.

Une permanence électorale sera tenue en mairie, le 31 décembre, de 10h à 12h.

■ Comme à chaque scrutin, la municipalité recherche des bénévoles pour la tenue des bureaux de vote, ouvert de 8h à 18h. La durée de permanence est 2h30 par personne, si vous êtes intéressés, veuillez laisser vos coordonnées au secrétariat de la Mairie qui ne manquera pas de vous contacter.

RECENSEMENT DE LA POPULATION ENQUÊTE DE RECENSEMENT 2012

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent, merci de lui réserver le meilleur accueil. Votre participation

est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclaireront les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.



A propos de civisme, et dans l'intérêt général de tous pour un bien vivre ensemble...

Des questions fréquentes à propos de l'élagage des arbres sont posées en mairie

Les plantations en limite de propriétés privées :

« Mon voisin n'élague pas ses arbres de ma clôture, que faire ? Quelle réglementation ? »

Voici la réglementation entre deux propriétés privées (article 671 du code civil) : Les arbres dont la hauteur excède 2 mètres de haut doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite séparative de propriété. Les arbres ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 50 centimètres de la limite séparative.

En conséquence, en cas de difficultés :

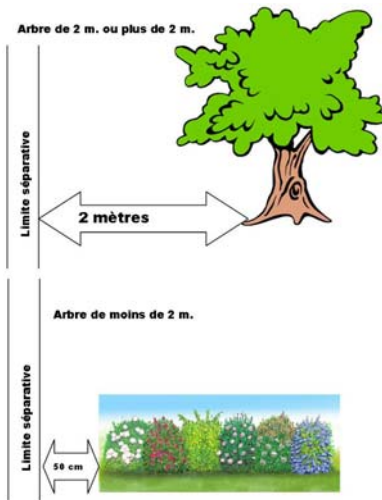
En premier lieu, informez et discutez avec votre voisin de la gêne occasionnée et demandez lui de maintenir ces hauteurs limitatives.

A défaut d'exécution de sa part, vous pouvez envoyer une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis passer un certain délai, saisir un

médiateur ou le tribunal d'instance.

La mairie n'intervient pas dans le cas des plantations entre deux propriétés privées.



Les plantations le long des voies publiques

Rappelons l'arrêté municipal prescrivant l'élagage et le recepage des plantations le

long des voies publiques communales et chemins ruraux.

Les particuliers ne peuvent «établir ou laisser croître des arbres ou des haies à moins de deux mètres du domaine routier» lequel comprend non seulement les routes nationales mais aussi les voies départementales et communales (article R116-2 du Code de la voirie routière).

Les arbres, arbustes, haies, branches qui avancent sur les chemins ruraux, doivent être coupés à l'aplomb des limites de ceux-ci »

Les arbres morts menaçants la sécurité des personnes et des biens doivent être abattus.

Merci de surveiller vos parcelles pour éviter la chute de branches, d'arbres, de feuilles rendant les routes glissantes. De même penser à égaliser vos haies, arbustes qui doivent être coupés à l'aplomb des limites afin de ne pas gêner la circulation, le stationnement ou les réseaux aériens d'électricité, de téléphone ou d'éclairage public.

Dans le cas de non respect de cette réglementation, le maire peut intervenir.

Etat Civil

Décès

Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre au début de l'été, le décès de M. David Bel (41 ans) le 18/06/2011, habitant de Morcourt. Nous renouvelons notre soutien et amitié à toute sa famille et à ses deux enfants : Alexandre et Caroline.

Nous avons été très touchés par le décès d'Alexis Martin (13 ans), survenu le 19 septembre. Toute la famille d'Alexis et ses très nombreux amis sont venus pour un dernier adieu émouvant à l'église de Crépy et au cimetière de Feigneux où il repose en paix. Nous renouvelons notre témoignage de sympathie, à ses parents, à sa sœur Kelly et à toute la famille Martin.

Naissances

Nous avons la joie de vous annoncer deux naissances :



■ le 18 juin, d'un petit félineois, Corentin, petit frère d'Anatole, chez M. et Mme Cloarec-Delval, rue du chêne.



■ Le 9 septembre d'une petite félineoise, Félicie, chez Dorothée Défontaine et Dimitri Courteau, rue de la Houatte.

Bienvenue à ces enfants et félicitations à leurs parents.

Nouveaux arrivants

Nous avons le plaisir d'accueillir à Feigneux de nouveaux habitants et nous leur souhaitons la bienvenue :

- M. Robert Turpin, 6 grande rue.
- Frédéric et Sarah Roche et leurs enfants : Mathis et Jade, 12, rue de la vallée.
- Océane Desmoulin et Clément Gosselin, 2 rue de la mie-voie.
- Madame Maryse Chevènement, 9, rue de Crépy.
- M. Boulanger, 16 rue de Crépy.
- M. et Mme Susset, 6 rue de la Houatte
- Famille Rajabi-Hossein, 4 rue du Chêne

Informations pratiques

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 03-44-59-03-05

■ Lundi : 15h30- 16h30

■ Vendredi : 16h-18h

■ 2ème et 4ème samedi du mois : 9h -12h

Pour des problèmes particuliers, vous pouvez prendre rendez-vous avec le maire, Catherine Brillon ou les adjoints, Véronique Cavaletti, Rodolphe Waechter, Francis Genon. Nous vous répondrons le plus rapidement possible.

Petites infos

Collecte des ordures ménagères

Suite au renouvellement des appels d'offre concernant la collecte des ordures ménagères de la Communauté de Communes, les ordures ménagères ne seront plus collectées qu'une fois par semaine (deux actuellement) à compter du 02 avril 2012. Les autres modalités (emballages et journaux, déchets verts, encombrants) ne sont pas modifiées. Un calendrier provisoire sera distribué d'ici la fin de l'année.

Nouveau : Taxi IRIS

La licence taxi de Feigneux a été rachetée par M. Ludwig Fossé (ancien habitant de Morcourt). Si vous avez besoin de ses services, appelez au **06 14 88 26 19**, e-mail : taxiiris@free.fr ou consultez le site pour plus d'informations : www.taxi-iris.fr

Envie de Pizzas cuites au feu de bois

C'est possible avec le camion pizza « PIZ-ZAYOYO » sur la place de Feigneux tous les vendredis à partir de 18h.

Périscolaire



Récolte et dégustation de soupe

C'est l'automne, et le potager du périscolaire regorge de citrouilles plantées par les enfants au printemps. Alors ce midi, c'est décidé, c'est soupe pour tous !



Voici la recette :

Faites cuire dans l'eau la chair d'une citrouille, 4 carottes, 4 pommes de terre et 1 tête d'ail.

Mixez le tout et ajoutez 1 pot de crème fraîche et 1 paquet de gruyère.

Et régalez vous !

Viva Espagne

Cette année les enfants de l'accueil de loisirs jouent les globe-trotters.

Au programme, jeux, bricolage, chants pour découvrir différents pays.



Au vieux fournil

Dans le cadre d'un projet de classe, les élèves de Grande Section Maternelle et de CP de l'école de Fresnoy-la-Rivière sont allés visiter la boulangerie de M. POULICHET, rue Thiers, à Crépy-en-Valois. Le boulanger a expliqué et montré aux enfants les différentes étapes de la fabrication du pain. Puis, chaque enfant a mis « la main à la pâte » pour confectionner son petit pain !



« Lire, c'est vivre plusieurs vies »

Envie de lectures, alors baladez-vous entre les lignes, les pieds au chaud au cœur de l'hiver ! Envie de spectacles, tenez-vous au parfum en parcourant des yeux les affiches à la MJC, mairie ou bibliothèque et feuillotez le VAL et les journaux...

porter une certaine idée de justice. A l'année prochaine pour de nouveaux contes...

année, en mai, soyez vigilant, des contes et des chants autour du thème de l'oiseau au lavoir bien sûr... Quel rapport avec le monde des lavoirs ? Aucun, sauf peut-être, la rêverie et la poésie en ces temps obscurs et croyez-nous, ça fait du bien !



Festival « Contes d'automne »

C'est déjà du passé ! Pour ceux qui ont raté le coche, voici les photos... C'était chouette, un public nombreux et chaleureux emmené par des histoires où se côtoient la ruse, les mendiants, les puissants et les faibles. Marc Buléon manie la gestuelle en finesse et utilise le rire pour



Festival « Printemps des lavoirs »

Comme son nom l'indique, c'est au printemps en même temps que le retour des hirondelles. Nous nous réunirons à Pondron autour du lavoir face à l'église le samedi 26 mai 2012... Cette manifestation est organisée par les bibliothèques de Fresnoy la Rivière et Feigneux et elle remporte toujours un vif succès... Cette

Horaires d'ouverture

Oui, à ce sujet nous vous signalons que vous êtes de moins en moins nombreux (les adultes car du côté des mômes, en gros, ça roule) à nous rendre visite ? Et pourtant, nous sommes toujours là ! Alors pantouflards à vos lunettes et lisez que diable, lisez et partez en voyage gratos le ... dans le fauteuil. Qu'on se le dise...

Ouverture tous les mercredis, sauf en période scolaire, de 15h30 à 18h, et de 16h à 19h, un mercredi par mois

En route pour le collège

La météo pluvieuse nous a empêchés de perpétuer cette année la traditionnelle retraite aux flambeaux. Mais au 14 juillet, les habitants du hameau et du village ont pu se rassembler sur la place pour déguster et apprécier un magnifique apéritif. A l'honneur, notre fête nationale, les collégiens et lycéens félicités pour leurs réussites aux examens et les enfants du CM2, à qui Madame le Maire a remis un dictionnaire français-anglais en leur souhaitant bonne route pour la poursuite de



leurs études. Sur quelques notes de musique jouées par « Aux Cuivres Citoyens »,



nous avons souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Que du bonheur à Feigneux...

Le 18 juin 2011 : Mariage de deux Féloinois, Catherine Delacourt et Gilles Delépine.

Chaleureusement entourés de toute leur grande famille et de leurs deux enfants, Sarah et Matthéo, Madame le Maire, accompagnée de Didier Bédou, conseiller municipal a célébré cette union dans la joie et avec d'autant plus d'émotion qu'il s'agissait d'un enfant du pays ! et d'une famille ayant des racines dans ce village depuis de longues années.

Sortie de la mairie des mariés sur quelques notes de musique de la fanfare « Aux Cuivres citoyens », nous souhaitons beaucoup de bonheur à Gilles et Catherine.

petite fille, Chloé.

Un grand merci à Lucille Cavaletti, professeur des écoles, qui a traduit en anglais simultanément le discours de Madame le Maire.

Nous leur souhaitons une très belle route ensemble, « with all our best wishes » .



11 novembre

Fussent-ils 11 ou plus, en ce 11 novembre 2011 à 11 heures ? ... Ceci pour la 11ème célébration du 11 novembre par Madame le Maire et sa première adjointe. 11 degrés ou plus en ce mois de novembre estival ?

En tout état de cause, des très belles lettres de poilus dites par Clémence, Baptiste, Nathan et Thibaut, et la Marseillaise interprétée par « les Cuivres Citoyens » ont permis de ponctuer cette matinée du souvenir.

Moment de rencontre intergénérationnelle, l'assemblée s'est retrouvée à la mairie autour d'un apéritif et d'un buffet bien sympathiques.



1er octobre 2011 : Mariage estival pour Marie Bultez et Alexandre Bonte

Marie et Alexandre sont de nouveaux jeunes habitants de Morcourt et en ce 1er octobre, ils avaient réuni leurs familles et amis venus du Nord de la France pour célébrer leur union. Soleil resplendissant à l'image de leur bonheur.

Madame le Maire, entourée des conseillers municipaux, V. Cavaletti et D. Bédou, a célébré ce mariage en association avec son collègue, le maire D'Eth (village de la famille de Marie), M. J.P. Ramette qui, connaissant bien la famille, lui avait fait parvenir une charmante lettre pour cette cérémonie.

Tous nos vœux de profond et long bonheur.



27 août 2011 : Mariage d'Elodie Tymciow et Christopher Bel

Événement exceptionnel dans notre village pour ce mariage qui réunissait deux familles de deux pays différents, la France et l'Angleterre.

Célébration originale où Madame le Maire a accueilli avec Véronique Cavaletti, adjointe, la grande famille de Christopher venue du Nord-Est de l'Angleterre.

La famille de Chris a découvert la France et a fait connaissance avec notre village, où Elodie a vécu toute sa jeunesse. Elle est revenue y inscrire une très belle page de sa vie entourée de sa famille et avec leur

Projet Sefrou : Actions 2011

L'association Projet SEFROU, a pour but d'apporter aux orphelins et aux personnes seules de la région de Sefrou (30 minutes de Fès) des contributions améliorants leurs quotidiens.

Les actions se concentrent sur deux orphelinats, Le centre de protection de l'enfance à Balhoulia où vivent 16 adolescents, et à Sefrou où plus de 90 garçons sont accueillis.

Action sur l'orphelinat de Sefrou

Des manuels de révisions pour les examens ont été acheté début juin et ont permis à plusieurs jeunes de passer leurs diplômes plus sereinement. Le coût d'un livre représente presque un quart d'un salaire mensuel...



Action sur l'orphelinat de Balhil

Distribution en juin :

16 survêtements, 16 tee-shirts, 16 paires de chaussures, 2 ballons, 16 kits de serviette de toilettes, 16 calculatrices

Distribution en octobre :

15 blousons sans manche, 15 polos, 16 sacs de sport, 6 carnets avec crayons de papier, des cages de foot, une tenue complète + chaussures + sac à dos speeder man.

Maison de retraite de Sefrou

Nous avons partagé un peu de notre temps avec les personnes âgées à qui nous avons apportés des friandises et pâtisseries.

Nurserie de l'Hôpital de Sefrou

Des jouets, du lait, des biberons, goupillons, lait de toilette, savons, gants de toilette ont été amenés au service. De plus, nous avons pu passer quelques heures avec le personnel soignant et constater qu'il y a 8 adoptions depuis l'année dernière. Les conditions de vie sont plus acceptables. Néanmoins, les produits d'usages courant restent inabordables proportionnellement au niveau de vie sur place.

Projet de micro entreprise soutenu par l'association

Plusieurs membres de l'association portés par l'association essayent d'aider 4 jeunes orphelins à lancer au Maroc un salon de coiffure. Le projet est en cours. Du matériel a été acheminé et entreposé dans l'attente d'un local.

Nous profitons de cet article pour renouveler nos remerciements aux membres de

l'association, à la municipalité de

Feigneux, à Lucien Degauchy du Conseil Général, à la MJC de Feigneux, à Fabrice Bertrand et bien entendu aux différents donateurs sans qui ces actions ne pourraient voir le jour.

Merci aux personnes ayant obtenu des dons par leurs entreprises : Christelle Detrie (Office dépôt), Pascale Lefevre (Henkel), Frédéric Thieux (Salon Maniatif), Bruno Kopec (Assurances Generali), Yohan Tassin (Terrassement des anciens Moulins).

Adhérer à l'association, c'est donner un peu de soi, encourager le personnel d'encadrement sur place, faire que ces enfants abandonnés bénéficient de quelques plaisirs utiles et agréables.



Halloween à l'heure irlandaise

Les 10 et 11 septembre, Athboy recevait une délégation des communes de la vallée de l'Automne pour les 10 ans du jumelage. Corinne Carrillon a eu le privilège de représenter Feigneux lors de ce week-end de cérémonie, mettant à l'honneur les relations d'amitié franco-irlandaise. Durant les congés de la Toussaint, l'association Autonne Village embarquait 25 collégiens et lycéens de la vallée pour fêter Halloween à Athboy et découvrir la culture irlandaise en étant hébergés en familles. Puis ce fut au tour des foyers français de recevoir les jeunes irlandais.

Un programme chargé durant ces 10 jours d'échanges, de découvertes et d'amusements. Preuves à l'appui !



Contact : Autonne Villages
22 route de Verberie - 60129 ORROUY
03 44 88 91 77
e-mail : autonnevillages@free.fr



Vous avez du cœur,
alors n'hésitez pas !
Rejoignez nous...

Flash Back

Fête de la Musique 18 juin 2011

Privé du feu de la St Jean par une soirée pluvieuse, c'est dans la MJC qu'un large public s'est regroupé dans une ambiance conviviale pour retrouver ou découvrir notre programmation de groupes locaux.



La soirée a débuté avec « Aux cuivres Citoyens », puis se sont succédés sur scène « ID-Folk », « Léa et Seb », « Rodrigue », « Rise of Desire » le groupe de la jeune Laurine Alves et « Le Pire contre-attaque » l'atelier de musique actuelle de la MJC.



Journée de l'amitié de l'atelier créatif le 8 octobre 2011



Bilan festif de Jours de fête : 5 novembre 2011

C'est dans la joie que nous nous sommes retrouvés à plus de cent participants pour célébrer la réussite de l'édition 2011 de Jours de fête. Suite à quelques succulents plats partagés autour du buffet, la projection du diaporama 2011 a laissé la place à un concert endiablé du groupe Papafard. La qualité de leurs notes afro-funk teintées d'un jazz raffiné ont enflammé le public.

NB : vous pouvez d'ores et déjà emprunter le DVD du diaporama à la bibliothèque de Feigneux.



Agenda

- 14 décembre : Ciné Rural, *Les aventures de Tintin*.
- 18 décembre : Arbre de Noël de la municipalité. La MJC offrira le spectacle « *Chocolat* »
- 13 janvier : Assemblée Générale de la MJC
- 18 janvier : Ciné Rural, « *Twilight 4* »
- 4 février : Repas soirée à confirmer.
- 17 mars : Cabaret.



Le mot du Président

2011 fut, une fois de plus, une année riche en activités et une fois de plus la météo ne nous a pas épargnés (Fête de la musique arrosée et repliée dans la MJC et hélas privée du feu de la St Jean, Jours de Fête sous un véritable déluge...). Contre vents et marées, toutes nos activités se sont maintenues et ont bravé ces aléas pour à nouveau rencontrer le succès. Une fois de plus c'est l'énergie considérable et l'enthousiasme affirmé déployés par l'équipe de la MJC qui nous ont permis de dépasser ces conditions difficiles et de vous proposer tout au long de l'année des rencontres et soirées de qualité. Pouvoir compter sur cet engagement est un véritable plaisir. Une réflexion est en cours sur la meilleure manière de maintenir cette dynamique. Lors de notre prochaine Assemblée Générale nous devons confirmer ces orientations. Il est clair que forts d'un tel potentiel, nous allons pouvoir vous proposer des animations plus variées. Déjà pour l'année à venir nous envisageons de rénover notre offre d'activités pour coller au plus près de vos attentes. C'est ainsi que nous souhaitons retrouver des soirées de cabaret spectacle, inaugurer des ateliers culinaires, des repas conviviaux et étonnants (repas en aveugles...), de la danse en guinguette ... sans oublier nos rendez-vous traditionnels comme la fête de la musique. Comme chaque année, nous nous interrogeons encore sur les possibilités de prolonger un événement tel que Jours de Fête. Nous devons donner une réponse assez rapide. L'Assemblée Générale du 13 janvier sera l'occasion de partager avec l'ensemble de nos adhérents sur tous ces projets. Nous espérons rénover avec vous et dans la continuation afin de mieux vous séduire et réaffirmer notre MJC comme lieu de vie privilégié au service des habitants.

Jean-Marc QUATTROCHI
Président de la MJC Pierre Grimaud

Contacts : mjc-feigneux@str.fr
<http://www.mjc-feigneux.skyrock.com/>
<http://www.joursdefete.over-blog.com/>

Vous voulez passer un bon moment ? Alors pas d'hésitation rejoignez le groupe de gymnastique du lundi soir à 20h30 à la MJC Pierre Grimaud. Christelle dispense des cours de renforcement musculaire, abdos, fessiers... une heure durant dans une super ambiance ! Si vous êtes intéressé(e) contactez Claudine au 06.23.27.27.06. A bientôt.

Travaux de restauration de l'église Saint Martin

Les travaux de sauvetage de l'église St Martin, dont la première phase consistait à une intervention prioritaire, ont débuté comme prévu au calendrier, courant août pour se terminer fin novembre.



Cette opération d'un montant de 132600 €/HT a été subventionnée par le conseil Général, la Fondation du Patrimoine et la Commune de Feigneux. Cette première étape très importante, qui s'inscrit dans un programme général en cours d'élaboration, avait pour objet la mise hors d'eau du chœur, du transept et la recouverture provisoire du comble dans sa géométrie actuelle.

Elle a été accompagnée par des travaux de sécurisation et de gros entretien de maçonnerie avec la reprise de la partie haute du chœur, des pignons et rampants des deux chapelles nord et sud, ainsi que le dépose et repose des éléments menaçants tel que les fleurons des chapelles. Cette opération a été complétée par une campagne générale d'entretien des couvertures de la nef, du clocher et du système d'eau pluviale.

Le cabinet de M. Thibault LEGENDRE, qui a en charge la maîtrise d'œuvre de cette opération, procède également dans le cadre de ce marché à une étude architecturale et historique de notre édifice. Cette étude qui devrait nous être remise pour le printemps 2012 permettra de définir avec précision les travaux de restauration à entreprendre avec un phasage des différentes étapes par priorité et actions à mener.

Cette première étape de la restauration de notre patrimoine s'est réalisée dans de bonnes conditions. La commune tient à remercier l'ensemble des acteurs qui ont permis l'aboutissement de ce projet : le conseil Général de l'Oise, le conservatoire des antiquités et objets d'arts, l'architecte



des Bâtiments de France, les résidents mitoyens à l'édifice qui ont autorisé l'accès à leur propriété, la totalité des donateurs (15000 € à ce jour de dons* auquel s'ajoutent 7000 € de subvention de la Fondation du Patrimoine.

**les dons à la fondation du patrimoine sont toujours possibles jusqu'au 31/12/2011.*

Comme l'a annoncé Madame le Maire dans son édit, nous souhaiterions accompagner la cérémonie des vœux dimanche 15 janvier 2012 avec une expo photos. Nous avons donc besoin de vos clichés du hameau et du village d'hier à aujourd'hui, Feigneux en fête, Feigneux insolite, Feigneux et son école, Feigneux sous la neige...

Vos photos peuvent être déposées en mairie et pour les documents numériques, merci de les transmettre à l'adresse suivante michele.dumas@wanadoo.fr avant le 5 janvier (si possible).

Ce sera avec grand plaisir de partager ces souvenirs et de montrer aux nouveaux Moricourtiens et Fénilois une petite commune pleine de vie.